

de suite que le Parlement doit l'adopter. Jusqu'ici le Canada a été singulièrement et heureusement exempt de sabotage, et cela est dû dans une large mesure à la grande efficacité du service secret que constitue la Royale gendarmerie à cheval. Ce corps de police, composé autrefois de 2,500 hommes et maintenant de 3,000, n'a pas attendu que nous fussions en guerre, mais depuis deux ans, il a consacré une partie considérable de son temps à se préparer aux conditions de guerre et à prévoir la nécessité qu'il y aurait d'interner les personnes nuisibles au Canada. Nous ne pouvons louer trop hautement, à ce point de vue, le commissaire S. T. Wood et le service secret du Canada.

Lorsque la guerre éclata entre notre pays et l'Allemagne au mois de septembre dernier, les plans étaient déjà arrêtés, les descentes commencèrent dès le lendemain et en moins de quarante-huit heures la Royale gendarmerie à cheval du Canada avait déjà pris dans ses filets plusieurs centaines de chefs de groupes et de saboteurs probables des plus dangereux d'origine allemande. Il en fut de même lors de la déclaration de la guerre par l'Italie le 10 juin, il y a à peine quelques semaines, alors qu'à la suite de descentes soudaines on appréhenda un nombre encore plus considérable de personnes suspectes d'origine italienne. Ces coups de filet ne furent pas entrepris sans réflexion ni méthode, mais à la suite d'un travail secret patient, constant et habile comportant non pas des semaines ou des mois, mais des années d'investigations soutenues.

Collaborant avec cette puissante force, les corps de police des provinces et des municipalités dans toutes les provinces firent aussi un excellent travail. Ajoutons que les loyaux citoyens du Canada ont, jusqu'à un certain point, pressenti le danger qui nous menace à l'intérieur du pays et ont collaboré avec les corps de police et les détachements militaires officiels pour déjouer la campagne d'espionnage, de sabotage et de trahison contre laquelle notre vigilance ne doit jamais se ralentir.

Pour ma part, j'ai porté à cette question une attention toute particulière. Le 13 mai 1939, il y a environ quatorze mois, je donnais à la Chambre les détails relatifs au sabotage durant la dernière guerre que j'avais relevés au cours de l'année précédente et qui établissaient que l'Allemagne avait envoyé à New-York 150 millions de dollars à cette seule fin. Ces agissements se faisaient sous la direction de von Bernstorff, von Papen et autres diplomates allemands aux Etats-Unis; ils avaient New-York pour centre et étendaient leur activité au Canada. Mon but n'était pas d'agir en alarmiste et ce que je dis maintenant n'a pas

non plus pour objet de semer l'alarme, mais plutôt de mettre les gens en face des réalités, afin qu'ils se rendent compte du très grave danger qui menace notre pays. Notre grand voisin du sud constate maintenant l'ampleur du péril que constituent les éléments subversifs, les agents étrangers et les espions. Voici les chiffres officiels fournis par M. Edgar Hoover, directeur du bureau fédéral d'enquête, dans le dernier rapport annuel qu'il adressait à l'honorable Frank Murphy, procureur général des Etats-Unis. D'après ce document, au cours des cinq années antérieures à 1938, le bureau avait une moyenne annuelle de 35 cas d'espionnage seulement. En 1938, le nombre était de 250, mais au cours de l'année financière terminée le 30 juin 1939, le bureau faisait enquête sur au moins 1,651 cas d'espionnage. Tout cela se passait en pleine paix européenne, alors que l'Allemagne proclamait encore ses intentions pacifiques envers le reste du monde et que la Russie revêtait les apparences de l'amie paisible des prolétaires au lieu de porter son vrai tablier de boucher de la Pologne et de la Finlande.

En adoptant le projet de loi, le Canada avertit tous les ennemis mal intentionnés du dedans ou qui se proposent de venir chez nous commettre des actes criminels, qu'ils paieront leurs crimes de la pendaison et il leur donne en outre, par cette nouvelle mesure, ainsi qu'on l'a expliqué, l'assurance que leur procès, leur condamnation et leur exécution auront lieu avec une célérité plus grande que celle que notre procédure ordinaire prévoit, laquelle est déjà reconnue comme la mise en œuvre d'une justice très prompte. A cet égard, le Canada a établi sa réputation aux yeux des autres nations. Il ne faut pas que le calme apparent nous induise en erreur. Les annales de la dernière guerre ont révélé qu'aucun agissement de ce genre ne s'est produit dans le premier semestre qui a suivi l'ouverture des hostilités. Aujourd'hui plus que jamais, la métropole a besoin de tout ce que le Canada et les Etats-Unis peuvent lui fournir. Nous connaissons la situation: douze cents milles de littoral, de l'océan Arctique au sud de la France, occupés par l'ennemi, territoire qui cesse totalement de servir à l'approvisionnement de l'Angleterre. Les grandes artères qui relient nos ports et New-York à la Grande-Bretagne, tout comme celles qui portent le sang à nos cœurs, doivent rester ouvertes pour transmettre le sang de nos vivres et de nos munitions, sans quoi la mère patrie ne peut survivre. Si nous écrasons les éléments subversifs qui mettent en danger notre effort de guerre, notre énergie hydro-électrique, nos usines et autres choses de ce genre, nous rendrons un grand service non